



HAL
open science

Mourir des traques policières dans la montagne en France

Christiane Vollaire

► **To cite this version:**

Christiane Vollaire. Mourir des traques policières dans la montagne en France : Un travail associant philosophie de terrain et photographie documentaire critique, à partir de la parole des Solidaires à Briançon. Etudes sur la mort. Revue de la Société de thanatologie, 2023, 158, pp.171-188. hal-04054578

HAL Id: hal-04054578

<https://hal.science/hal-04054578>

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

MOURIR DES TRAQUES POLICIÈRES DANS LA MONTAGNE EN FRANCE

Un travail associant philosophie de terrain et photographie documentaire critique, à partir de la parole des Solidaires à Briançon

Christiane VOLLAIRE

INTRODUCTION

Le 9 mai 2018, le corps d'une jeune Nigériane de 20 ans, Blessing Matthew, était repêché, coincé au niveau d'un barrage sur la Durance en pleine crue, à Prelle. Deux jours plus tôt, elle avait été vue pour la dernière fois par deux de ses compagnons de route, au cœur d'une traque policière à laquelle ils tentaient tous trois d'échapper, dans les montagnes du briançonnais. Et ses derniers mots, entendus par eux de loin, étaient un appel au secours.

Trois ans plus tard, pendant le mois de septembre 2021, nous venions à Briançon, le photographe Philippe Bazin et moi, pour y mener un travail associant philosophie de terrain¹ et photographie documentaire critique² autour de l'activité des solidaires auprès des migrants à Briançon, à la frontière franco-italienne, dans l'esprit de nos travaux précédents menés autour de l'impact des processus de globalisation, sur des terrains français ou internationaux, dont le plus récent portait sur la Grèce (Vollaire, C. et Bazin, P., 2020).

J'ai ainsi mené à Briançon, pendant un mois, 41 entretiens non directifs, avec des associatifs et avec des exilés, portant sur les parcours des uns et des autres, la pluralité de leurs motivations et de leurs stratégies communes ou dissociées, dans

1. Sur le concept de philosophie de terrain, voir Vollaire C., *Pour une Philosophie de terrain*, Créaphis, 2017.

2. Sur le concept de photographie documentaire critique, voir Bazin, P., *Pour une Photographie documentaire critique*. Créaphis. 2017.

l'affrontement aux politiques migratoires locales, nationales ou internationales (voir en particulier Vollaire, C., 2022).

Entre 2018 et 2021, six autres migrants, tous issus des territoires postcoloniaux, étaient morts ici dans les mêmes circonstances que Blessing, prenant des routes de plus en plus dangereuses pour tenter de fuir la surveillance policière. D'autres, nombreux, ont été blessés, et plusieurs ont dû subir des mutilations à cause de séjours prolongés dans le froid, sans équipement.

Nos entretiens ne portaient pas sur les morts, mais bien plutôt sur l'immense travail de solidarité qui permet à beaucoup d'échapper à la mort et de trouver refuge. Mais la hantise de la mort était au cœur des discours. Et la noyade de Blessing, première survenue dans la montagne alors que les solidaires tentaient depuis trois ans de prévenir la violence policière aux frontières, a sonné comme un véritable traumatisme chez ces lanceurs d'alerte. Ce qui y fera suite sera un énorme travail d'enquête, mené par les activistes, à l'encontre de l'omerta étatique et policière. À l'encontre aussi d'une suite ininterrompue de dénis judiciaires.

C'est cette double activité, de l'hommage et de l'enquête, accomplie par les solidaires, dont nous souhaitons ici interroger la complexité.

1. ENTRE NÉCESSITÉ DE L'ACCUEIL ET DÉLIT DE SOLIDARITÉ

LM, directeur d'une structure publique de Briançon, dit l'origine de cette activité solidaire, en 2015 :

En 2015, il y avait eu la création de Tous Migrants, à partir du collectif « Pas en notre nom », avec l'histoire du petit garçon mort³.

Bien loin de Briançon, le 2 septembre 2015, la photographie, par la journaliste Nilufer Demir, du petit Alan Kurdi, enfant syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque en tentant, avec ses parents, la traversée vers l'île grecque de Kos, est ultra-médiatisée et relayée en première page du *Monde*. Elle ne changera strictement rien, sur le fond, à la politique de l'Europe forteresse initiée par l'espace de Schengen, en dépit des déclarations d'ouverture des dirigeants. Et, une fois l'effet médiatique passé, les mêmes directives conduiront sans faille à la poursuite d'une hécatombe qui continue de produire des milliers de morts tous les ans en Méditerranée (plus de 3 000 pour la seule année 2021⁴).

Mais la diffusion de l'image fait signal, pour des militants assoiffés non d'émotion médiatique mais de réalité de terrain, de ce qui est en train de se passer aux frontières, et en particulier à celles des Alpes où ils vivent. L'association *Tous mi-*

3. Entretien du 16 septembre 2021.

4. Selon le rapport du Haut-Commissariat aux Réfugiés du 29 avril 2022.

grants, fondée à Briançon le 5 septembre 2015, est emblématique de cette analogie qui s'opère entre la mer et la montagne, comme espaces du danger et du risque de mort pour les migrants, conduits à s'y affronter sans préparation ni équipement, sous la menace des poursuites policières.

LM dit l'inquiétude des premières arrivées :

Là, il y a eu les premières arrivées par la frontière à Névache. Les gens de Névache nous appelaient pour savoir quoi faire avec les gens qui arrivaient. Au moment où ça se tendait avec le préfet : « Vous me faites un CAO dans le dos ». Petit à petit, la tension s'est mise⁵.

La Préfecture reproche ainsi à des habitants, débordés par les arrivées et soucieux de l'accueil, de lui « faire un Centre d'Accueil et d'Orientation dans le dos », c'est-à-dire de prendre l'initiative de la protection des personnes, qui aurait pourtant bel et bien dû relever de la décision de l'État (et donc de la Préfecture elle-même), puisqu'elle est exigée au niveau interétatique par les Conventions de Genève. Ainsi, non content de trahir ses devoirs régaliens à l'égard des exilés, le Préfet en reproche le respect aux solidaires. Une forme particulièrement explicite de ce qui deviendra le « délit de solidarité ». Ce retournement de l'imputation de la faute deviendra une constante de la part des dirigeants, allant jusqu'à l'assignation des solidaires en justice pour « association de malfaiteurs ».

JGR, guide de haute-montagne, évoque ces débuts de l'arrivée des migrants au village de Névache où il habite :

En juillet 2015, on commence à voir des gens sur la route. Noirs jeunes avec des petits sacs à dos. Ils arrivaient du Col de l'Échelle. C'est ici que ça a commencé. Il a fallu qu'on s'organise, on a vite compris. On avait un doyen coordinateur. On logeait tous les jours 15 à 20 migrants dans sa maison. On était sous la menace des flics. Au bout d'un moment, on avait organisé une caravane. Un partait devant, et s'il voyait des flics, on se planquait. On le descendait à la MJC. Le directeur, militant de long terme, avait le courage de les héberger. Ça a duré longtemps. On a encadré mille migrants. Ils arrivaient par le train, ou montaient le Col de l'Échelle. L'hiver, ça a été dramatique. En particulier Mamadou Bâ, dont Marianne a fait un film⁶.

MB, jeune réfugié malien, arrivé en mars 2016 et sauvé *in extremis* par les solidaires dans la montagne, restera mutilé à vie, amputé des deux pieds, à la suite de son passage par les cols. À partir de mars 2016, les accords de l'Europe avec la Turquie, en parfaite contradiction avec les discours officiels entendus un an plus tôt à propos de la photo du petit Alan, octroient au gouvernement turc des sommes énormes pour

5. Entretien du 16 septembre 2021.

6. Entretien du 22 septembre 2021, Briançon.

retenir les réfugiés et les empêcher de passer les portes de l'Europe de Schengen. Le processus d'externalisation des frontières prend ainsi une de ses multiples formes dans la tractation passée avec un pays connu pour son non-respect des droits – et non admis, en partie sous ce prétexte, au sein de la communauté européenne.

Les effets en seront, pour les migrants, une aggravation des conditions du voyage et des risques pris pour tenter le passage. LM y revient :

Depuis que je suis à Briançon, il y a toujours eu des passeurs, mais je n'avais jamais eu connaissance de gens arrivés à pied. Ils sont arrivés par le Col de l'Échelle, et en hiver. Dès qu'on a vu que ça arrivait, on est allés voir la Pastorale des migrants. On est allés visiter un gros camp de la Croix-Rouge à Turin. C'était Lampedusa. Et là, on était censés voir leur statut. En rentrant, j'ai dit au préfet qu'il fallait faire quelque chose à la frontière, car ils allaient arriver. Il me répond : « La frontière est étanche »⁷.

Le désir des associatifs n'est clairement pas de prendre en charge un accueil dont ils n'ont pas les moyens, mais tout au contraire d'alerter l'État et de le pousser à prendre ses responsabilités. La réponse de la Préfecture est un déni total, affirmant, à l'encontre de l'évidence, l'« étanchéité » de la frontière franco-italienne, au moment où les exilés arrivent en masse au Nord de l'Italie, avec l'ouverture d'un camp de la Croix-Rouge à Turin. C'est donc dans l'urgence, sans aucun soutien étatique, mais avec une aide relative de la mairie de l'époque (passée depuis à une direction de droite résolument anti-migrants), que vont se faire les nouvelles tentatives de mise à l'abri :

Dès 2016, la maison à côté du cimetière avait été utilisée. On ne pouvait pas continuer à accueillir les gens qui arrivaient la nuit à la MJC. D'où l'idée de la petite maison pour 6, 7 ou 8 personnes. Ensuite, on les a répartis dans les familles. Puis ça a saturé. D'où l'idée du Refuge, ouvert en juillet 2017. On a mis la pression⁸.

LA CONSCIENCE D'UNE PRÉSENCE DEVENUE SPECTRALE

Parallèlement, les nécessités antérieures du sauvetage en montagne se font de plus en plus pressantes. BD, géographe, puis menuisier et formé au secours en montagne, décrit ainsi l'enchaînement des faits :

On est beaucoup à avoir été formés en tant que professionnels de la montagne, sur l'inacceptable de la non-assistance à personne en danger. Ça fait partie de notre personnalité. Mais on n'était pas du tout préparés : on était là sur un petit nuage, avec nos illusions de territoire préservé. On s'est dit à plusieurs qu'on avait croisé du monde,

7. Entretien du 16 septembre 2021, Briançon.

8. *Ibid.*

que c'était vrai, qu'on était touchés. Que ce n'était plus un truc lointain qu'on pouvait découvrir par les images de presse : ça se passait **ici**⁹.

Un autre abord se fait ainsi jour, de cette relation brutale entre risque de mort en montagne et risque de mort en Méditerranée, sur lequel LM avait précédemment insisté à propos de la création de l'association *Tous migrants* :

On s'est dit qu'il fallait réfléchir pour voir ce qu'on pouvait faire. Avec les conditions hivernales, on ne voulait pas qu'il y ait des gens qui meurent ici, alors qu'ils étaient venus dans l'espoir de trouver une vie meilleure. [...]

Le premier que j'ai vu, c'était à la fin de l'hiver 2016-2017, vers mars-avril 2017. C'est là que j'ai pris conscience que ça se passait ici. Même s'il y avait eu déjà l'accident de Mamadou l'année précédente, qui nous avait alertés. À Névache, c'était dès novembre 2015, parce que les premiers migrants passaient par le col de l'Échelle¹⁰.

Ainsi, dans cette région diverse du briançonnais, chacun a son propre régime de temporalité dans la conscience de l'arrivée des migrants, des risques qu'ils encourent et des moyens de leur porter assistance. C'est dans ces conditions que BD participe à la création de l'association des Maraudes solidaires, pour aller chercher et secourir les exilés dans la montagne :

C'est en novembre 2017 qu'on a décidé de faire les maraudes. Tous pratiquants de la montagne. D'autres maraudes avaient pu se faire avant, mais c'était très confidentiel. C'est à partir de 2017 que ça s'est organisé sous forme collective. Il y avait eu des signaux d'alerte avant, mais c'est en novembre 2017 qu'on a décidé d'unir nos forces, plutôt que de faire les choses chacun de son côté.

Comment être présents tous les soirs, au col de l'Échelle et au col de Montgenèvre ? On a mis en place un planning, des téléphones, du matériel. Ça a duré jusqu'en janvier 2018, parce que c'était trop par rapport à nos ressources humaines. À partir de janvier, le col de l'Échelle est devenu dangereux : on ne voyait plus le reflet de la route. On s'est dit qu'on allait arrêter au col de l'Échelle¹¹.

Cette conscience du danger, et de l'insuffisance des moyens pour l'affronter, crée un état d'inquiétude et d'alerte permanent pour les maraudeurs, qui cherchent à sonner l'alarme par des manifestations, pour lesquelles ils sont eux-mêmes confrontés aux violences policières et judiciaires. Et c'est ainsi que l'histoire de BD rejoint celle de Blessing Matthew :

Le premier décès était dans la nuit du 7 au 8 mai 2018. Quand on a manifesté, on savait de quoi on parlait. On avait très peur d'un accident, et il est arrivé quelques jours après : c'est la mort de Blessing Matthew, tombée en s'enfuyant devant les flics¹².

9. Entretien du 30 septembre 2021, Briançon.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*

Il dit ce que représente, pour les sédentaires locaux, cette mort d'une exilée qu'ils ne connaissaient pas, mais dont ils avaient anticipé les conditions violentes de sa disparition :

C'est un événement qui a marqué la vallée : c'est l'événement qu'on avait cherché à éviter tout l'hiver. On a su dans quelles circonstances le corps avait été découvert, et beaucoup de choses ont paru bizarres. Cette montagne, qui était notre terrain de jeu et de travail, devenait un cimetière pour d'autres¹³.

Aucun des solidaires n'est témoin de cette mort, mais tous attestent que, loin d'être le fait du hasard, elle est le fruit de circonstances sciemment organisées sur lesquelles ils tirent la sonnette d'alarme depuis trois ans. Et plusieurs d'entre eux, révoltés, vont prendre en charge un véritable travail d'enquête :

On a mené notre enquête, Michel a repris les choses en mains. On était plusieurs à y aller. Beaucoup de temps pour reconstituer ce qui s'était passé, pour constater que les témoignages des flics se contredisaient les uns les autres : ils ont inventé un scénario qui les disculpait. L'enquête est top secret. Il y a un gros travail réalisé par Michel : on a repris contact avec les compagnons de Blessing présents ce jour-là. L'un de ses compagnons a de gros soucis psychologiques, suite à tout ce qu'il a vécu depuis le départ de son pays¹⁴.

Cette inconnue, totalement étrangère, issue d'un territoire lointain et jamais rencontrée, prend place par sa mort au cœur de la vie de la région et de l'activité d'une large partie de ses habitants. Elle en devient une figure centrale : un prénom, voué à la bénédiction et subissant la malédiction de la mort en exil, la fait sortir de l'anonymat massifiant des disparus, anonymes et à bien des égards innombrables. Et la fait accéder à l'espace public de cette petite ville française où des militants se préoccupent non seulement de sa mémoire, mais de la tragédie subie, qu'ils ne veulent pas voir se reproduire. Elle marque le lieu de sa disparition comme vivante et de sa réapparition, deux jours plus tard, comme corps noir saisi dans les rets d'un barrage. Son visage est défiguré par la violence de la noyade, ses vêtements et ses papiers disparus. Mais un collier qu'elle porte permettra d'attester de son identité. Marx, publiant en 1848 *Le Manifeste communiste*, écrivait :

Un spectre hante l'Europe : c'est le spectre du communisme. Pour le traquer, toutes les puissances de la vieille Europe se sont liguées en une sainte chasse à courre. (Marx, K., 1963, p. 161)

La présence de Blessing Matthew est ainsi devenue spectrale : une réalité sous-jacente impossible à effacer, que les solidaires font vivre comme une figure corrélative de la légitimité de l'exil et de la culpabilité des pouvoirs. La « sainte chasse à

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

coure » dont parle Marx renvoie parfaitement à la traque policière – avec ses connotations de sinistre tradition coloniale – qui a provoqué, dans la nuit du 7 au 8 mai 2018, la mort de Blessing. Mais c'est aussi la chasse à sa mémoire diligentée par le système judiciaire visant sans arrêt à clore l'instruction, tandis que les militants, tout comme sa propre famille, cherchent obstinément à la rouvrir.

ENTRE VIOLENCE POLIÉIÈRE ET VIOLENCE FASCISTE

Mais à ce spectre de Blessing, s'ajoutent ceux qui ont suivi. BD évoque le suivant :

Il y a eu un mort quelques jours après Blessing : un jeune homme non identifié, retrouvé mort à proximité du village des Alberts. On peut se poser plein de questions sur ce décès : ça correspond au moment où les identitaires étaient là. C'était à quelques centaines de mètres des maisons¹⁵.

Ici surgit un autre événement, contemporain de la mort de Blessing et de celle du jeune Noir inconnu retrouvé mort sur le parking des Alberts : l'arrivée à Briançon du groupe, s'affirmant lui-même fasciste, Génération identitaire, dont aucun membre n'est originaire de la région. JGR donne un récit de leur intrusion violente, à la poursuite des migrants :

En avril 2018, les identitaires étaient au Col de l'Échelle. Ils sont montés par groupes, ils ont été mettre de grands filets : « Migrants, go home ! ». Les identitaires, c'est 100 mecs costauds, entraînés, avec de beaux 4X4, qui sont venus en hélicoptère. Et le lendemain, on a récupéré beaucoup de matériel. Il y avait 1,50 m de neige. Ils ont coupé les arbres morts, ils ont fait un feu et ont brûlé tout ce qui était dans la cabane. Ils ont laissé beaucoup d'autocollants. La cabane est une cabane communautaire : ça peut aussi servir aux randonneurs. Elle existe depuis 1960. C'était la cabane de berger¹⁶.

Et il ajoute :

C'est des copains au maire de Lyon : de gros moyens. Tous Migrants a fait un procès, et ils ont été relaxés.

Mais ce sont les solidaires qui ont été assignés en justice. Tu crois que notre pays est un pays de droit ?¹⁷

Les solidaires seront témoins des collusions du groupe d'extrême droite violente avec plusieurs membres des forces de police. Incriminés pour s'être abusivement substitués aux forces policières dans la chasse aux migrants, ils ne seront jamais condamnés. Et ni les dégradations de biens publics commises dans la montagne,

15. Entretien du 30 septembre 2021, Briançon.

16. Entretien du 22 septembre 2021, Briançon.

17. *Ibid.*

ni les violences contre les personnes ne seront reconnues. MB, militant antifasciste participant aux maraudes solidaires, décrit cette angoisse suscitée par la présence des Identitaires pendant les trois semaines que dure leur incursion :

On se retrouve avec une centaine de fascistes qui font les groupuscules au col de l'Échelle. On commence à barricader les lieux d'accueil et à organiser des rondes de nuit. Il y avait des néonazis slovaques, bulgares, autrichiens, dont trois qui avaient été expulsés d'Angleterre pour provocation à la haine raciale. Pendant qu'ils étaient là (entre deux et trois semaines) se sont montées des complicités. Ils ont fait des distributions de tracts au marché. Et il y a eu des convergences avec la PAF : ils leur ramenaient des exilés. Et les Identitaires ont été relaxés après une enquête bâclée¹⁸.

En écoutant MB après JGR, on comprend qu'il ne s'agit nullement, dans cette arrivée des néonazis, d'une improvisation, mais au contraire d'une manifestation de force planifiée de longue date, organisée, maîtrisée, abondamment financée, mobilisant une véritable internationale du racisme décomplexé, au nom paradoxal de la protection des frontières. Cette violence parfaitement illégale s'exercera dans l'impunité, et avec la complicité, tacite ou avérée – attestée par nombre de témoins – de plusieurs membres de la Police Aux Frontières.

Et l'on comprend également qu'il s'agit non pas seulement de terroriser les migrants, mais aussi d'inquiéter leurs soutiens, de les pousser à se percevoir eux-mêmes en danger et à se placer sur la défensive. Or c'est précisément dans cette période d'accroissement de la violence, d'émulation raciste et d'intensification des chasses à l'homme, que les deux premières morts – celle de Blessing et celle du jeune inconnu sur le parking – vont survenir dans la montagne.

Le 22 avril 2018, quinze jours avant la mort de Blessing, les solidaires organisent une manifestation à la frontière, en partenariat avec les militants italiens, pour protester contre cette présence fasciste et alerter sur les violences faites aux migrants. MB décrit ainsi cette initiative :

La Marche s'est faite avec les Italiens. Avec le modèle de la libération des villes italiennes du Nord par les Brigades garibaldiennes. À Turin, il y a les anciennes usines de la FIAT, avec une forte mémoire des luttes. Le ravivement de la libération des villes du Nord contre les fascistes est important. C'est pourquoi, les trois quarts de la manif, c'étaient des Italiens qui sont arrivés des centres sociaux, des squats et du mouvement No TAV (protestation contre la ligne à Très Grande Vitesse), pour dire : « pas de fascistes dans nos vallées »¹⁹.

Ainsi, à l'internationale raciste des Identitaires répond une Internationale antifasciste des solidaires. MB, lors d'une précédente manifestation de soutien aux exilés en

18. Entretien du 1^{er} octobre 2021, Briançon.

19. *Ibid.*

2017, avait été intentionnellement renversé et blessé par une voiture de police qui lui avait roulé sur le pied. Il avait déposé plainte, mais la juge qui avait reconnu sa plainte et poursuivi le policier responsable avait de ce fait subi une mutation ultérieure. Un an plus tard, tandis qu'il boit un verre entre amis au bistrot à proximité de la manifestation antifasciste qu'il s'apprête à rejoindre, il décrit la scène suivante :

Un an après, en avril 2018, il y avait la Marche contre les Identitaires. On était à une terrasse de café. Ils m'ont dit : « Toi, tu nous suis ! ». J'ai pris mon téléphone pour appeler l'avocat. Ils m'ont jeté au sol et latté la gueule. J'ai eu une ITT de 10 jours pour entorse des cervicales, coup de genou dans la tête et clé d'étranglement²⁰.

À la suite de cette nouvelle ultra-violence policière sans motif et de celles des Identitaires qui ont précédé, ce ne seront ni les policiers ni les Identitaires qui seront condamnés, mais exclusivement sept militants antifascistes (parmi lesquels MB le sera précisément à la plus lourde peine), pour « facilitation d'entrée irrégulière de personnes étrangères en France ». Un communiqué de la Cimade le résume en ces termes :

Bastien, Benoit, Éléonore, Juan, Lisa, Mathieu et Théo ont été condamné.e.s à des peines allant de 6 mois avec sursis à 12 mois de prison, dont quatre mois fermes, pour avoir participé le 22 avril 2018 à une manifestation. Celle-ci visait à dénoncer une action de Génération Identitaire qui avait, la veille, bloqué le col de l'Échelle (Hautes-Alpes) et à exprimer une résistance face à la militarisation de la frontière, des discours de haine et des violences qui mettent la vie des personnes étrangères en danger²¹.

Ce premier jugement de décembre 2018, infligé par le Tribunal correctionnel de Gap, sera ultérieurement invalidé en appel, maintenant toutefois une sanction spécifique contre MB, stigmatisé par les violences mêmes dont il a été victime et pour lesquelles il a eu l'audace de porter plainte contre les policiers violenteurs.

Entre la répression de la manifestation destinée à alerter sur les violences contre les migrants et ce jugement de décembre, la mort de Blessing Matthew est survenue, donnant tragiquement raison à l'alerte que le Tribunal sanctionnera.

MORTS DANS LA MONTAGNE ET SPÉCIFICITÉ DU RACISME MODERNE

Deux mois après ce jugement contre les maraudeurs solidaires, dans la nuit du 6 au 7 février 2019, c'est Tamimou Derman, jeune Togolais de 28 ans, qui est retrouvé mort d'hypothermie, parce que la présence policière avait empêché les maraudeurs

20. *Ibid.*

21. La Cimade, « Procès en appel des 7 de Briançon : la solidarité et la liberté d'expression menacées », 26 mai 2021.

de lui porter secours au col de Montgenèvre. L'un des maraudeurs relate ainsi cette nuit :

La nuit du mercredi 6 au jeudi 7 février 2019, une vingtaine de personnes auraient tenté de traverser la frontière franco-italienne. Nous en avons accompagné quatre à Briançon. Quatre autres ont eu peur de nous, pensant que nous étions la Police. Ils seraient a priori bel et bien arrivés au Refuge Solidaire, à pied. D'autres ont été interceptés par la police et renvoyés en Italie, à l'exception de deux jeunes mineurs confiés au Département. Tamimou Derman, lui, a été retrouvé sur le bord de la route, mort d'hypothermie²².

Entre 2018 et 2022, sept exilés (pour ceux qu'on a pu retrouver et nommer) meurent ainsi dans les montagnes du Briançonnais, non pas de la naturalité du climat, mais des voies de plus en plus dangereuses que la surveillance policière les contraint à emprunter, de la terreur qu'elle leur inflige, des chasses qu'elle leur fait subir et de l'impossibilité où elle place les solidaires de leur porter secours.

La non-assistance à personne en danger n'est plus ici traitée comme un délit, encore moins comme un crime. Elle est au contraire devenue structurelle, et ce sont ceux qui la contestent qui se retrouvent criminalisés. Cette cohésion structurelle des pouvoirs publics dans les politiques discriminantes ne s'adresse pas seulement aux étrangers ravisés, mais considère la position de ceux qui leur portent secours comme attentatoire à la sûreté du pays. Et c'est la mise en danger des personnes qui devient perversement ici garante de la sécurité du territoire. Dans son cours au Collège de France explicitement nommé entre guillemets « *Il faut défendre la société* », Michel Foucault écrivait :

Par mise à mort je n'entends pas simplement le meurtre direct, mais aussi tout ce qui peut être meurtre indirect : le fait d'exposer à la mort, de multiplier pour certains le risque de mort ou, tout simplement, la mort politique, le rejet, etc.

(Foucault, M., 1997, p. 228-229)

Il décrivait là très exactement ce que représentent les morts en exil à la frontière Briançonnaise.

Et il ajoutait :

La spécificité du racisme moderne, ce qui fait sa spécificité, n'est pas liée à des mentalités, à des idéologies, aux mensonges du pouvoir. C'est lié à la technique du pouvoir, à la technologie du pouvoir. C'est lié à ceci, qui nous place, au plus loin de la guerre des races et de cette intelligibilité de l'histoire, dans un mécanisme qui permet au biopouvoir de s'exercer. Donc le racisme est lié au fonctionnement d'un État qui

22. Maraudeurs solidaires des clubs FSGT, « Notre frontière tue : Tamimou Derman n'est plus – Récit d'une maraude solidaire », Club de Médiapart, 20 février 2019.

est obligé de se servir de la race, de l'élimination des races et de la purification de la race, pour exercer son pouvoir souverain. La juxtaposition, ou plutôt le fonctionnement, à travers le biopouvoir, du vieux pouvoir souverain du droit de mort implique le fonctionnement, la mise en place et l'activation du racisme. Et c'est là, je crois, qu'effectivement il s'enracine.

(Foucault, M., 1997, p. 230)

Cette question spécifique de la « technologie du pouvoir » la dimension structurelle de ce que les penseurs critiques contemporains nomment « racisme d'État », permet de réintroduire la verticalité du pouvoir dans l'horizontalité des relations sociales. La question coloniale – et ses suites postcoloniales dans la gestion des « flux migratoires » - en est un élément majeur, que Foucault situe dans la suite du darwinisme social. Il conteste par là l'analyse que donnait Lévi-Strauss, en 1952 (Levi-Strauss, C., 2002), d'un caractère naturel et spontané du racisme, qui lui conférerait sa dimension primitive et originelle, et que la rationalité contemporaine permettrait de contester. La position foucauldienne présente au contraire le racisme comme construction, « technique du pouvoir » moderne, élaboration structurelle d'une reconstruction de la souveraineté politique que la modernité sociale tendait à niveler. Ce qui permet que le marqueur de l'origine demeure comme motif politique de ségrégation.

C'est cette posture politique qui permet de comprendre, à l'œuvre derrière les dénis de droit et les incohérences politiques des décisions étatiques et interétatiques, une véritable logique de la cruauté, tout autant que l'impossibilité, pour un État devenu criminel, de reconnaître ses torts, à l'encontre même de ce qui fonde la légitimation démocratique de sa devise républicaine.

Dans ce contexte, le spectre de Blessing, régulièrement refoulé par le système judiciaire, revient hanter les prétoires où les solidaires ravivent obstinément sa mémoire. Ils parviendront à retrouver non seulement ses sœurs, venues réclamer justice et vérité, mais un témoin direct qui, jusque-là, menacé lui-même comme migrant racisé, n'osait pas venir porter témoignage. Cette nuit-là, il avait quitté, avec Blessing et un autre, le refuge italien « Chez Jésus » pour tenter sa chance dans la traversée de la frontière. Ils avaient réussi ensemble cette traversée et venaient de passer du côté français. Mais Blessing, plus fragile, épuisée, était déjà blessée par les conditions de la marche forcée en montagne. Boitant, elle avait donc plus facilement été rejointe par une patrouille de gendarmerie à laquelle elle avait tenté d'échapper. Depuis leur cachette, ses compagnons impuissants l'avaient donc entendue d'abord se défendre, puis crier au secours. Par la fonte des neiges de ce début du mois de mai, la Durance en crue, au bord de laquelle elle tentait de fuir dans la nuit, l'a happée, sans qu'un geste soit tenté par les gendarmes proches d'elle et menaçants, pour la sauver et la récupérer.

En dépit de toutes les graves présomptions pesant sur la gendarmerie – pour mise en danger de la vie d'autrui autant que pour non-assistance à personne en danger – et

les éléments et témoignages accablants patiemment recueillis par les membres de l'association *Tous migrants*, l'affaire est brutalement classée « sans suite » un an plus tard. Elle est réouverte en mai 2022 sur de nouveaux éléments, en particulier le fait que le témoin-clé de cette nuit-là a accepté de parler et que son témoignage corrobore toutes les données accumulées jusqu'ici. Tandis qu'au contraire les témoignages de la gendarmerie accumulent les contradictions et les incohérences. Et cependant, à la fin du mois de juin 2022, plus de quatre ans après la mort violente de Blessing, l'affaire est de nouveau classée « sans suite »²³.

DE L'OBSTINATION DU DÉNI JUDICIAIRE AU RETOURNEMENT DE LA POSITION DE PARIÀ

L'obstination du système judiciaire à refuser l'audition des témoins à charge va de pair avec son refus d'établir et de pointer les incohérences et aberrations de la défense des gendarmes. Elle évoque sinistrement la longue suite d'affaires similaires, où des morts de migrants, ou de roms, ou de ressortissants des quartiers populaires « issus de l'immigration » mettent en évidence cette même impunité policière en France, dans les affaires dont les victimes sont clairement racisées. L'anthropologue Didier Fassin écrira sur ce sujet *Mort d'un voyageur*, à la suite d'une enquête de terrain désignant les manques et falsifications sur le dossier classé sans suite du meurtre d'un rom par la gendarmerie (Fassin, D., 2020). Et tous les frères, sœurs et parents de jeunes gens morts aux mains de la police dans les commissariats de banlieue attestent de cette impossibilité d'obtenir justice et vérité dans les collusions de l'institution judiciaire avec l'institution policière.

C'est que la réalité, factuelle, évidente et réitérée, d'un racisme structurel meurtrier, dans un pays dont les fondements juridiques proscrivent ostensiblement le racisme, demeure un inavouable de la raison d'État : un motif de honte pour ses responsables, dont ils ne peuvent se dégager que par le déni, c'est-à-dire par le mensonge d'État. Et, en conséquence de ce mensonge, s'impose l'impunité accordée aux exécutants. Dans son ouvrage *Sans distinction de race ?* paru en 2013, la philosophe Magali Bessone se référait au « dilemme américain » tel qu'il avait été analysé en 1944 par l'économiste suédois Gunnar Myrdal :

Il y présentait le « problème noir » comme un dilemme moral auquel était confrontée une nation qui s'était construite sur et par la déclaration d'idéaux universels, la croyance en l'égalité des hommes et l'inaliénabilité de leurs droits, mais dont le fonctionnement social routinier incluait la discrimination raciale et la violation de la dignité des Afro-américains.

(Bessone, M., 2013, p. 7)

23. Ce dossier est présenté sur le site de Médiapart le 30 mai 2022 : <https://www.mediapart.fr/journal/france/300522/mort-de-blessing-matthew-les-gendarmes-mis-en-cause>

Le 30 juin 2022, le Procureur Général auprès de la Cour d'Appel de Grenoble refuse de rouvrir le dossier.

Elle montrait qu'un dilemme similaire affecte le fonctionnement étatique français, empêtré dans la contradiction entre idéaux affichés et réalité incessamment reconduite de la violence d'État. Mais elle en mettait en évidence une complexité spécifique :

L'histoire française des relations raciales est différente: la structure de l'empire colonial est plus complexe et ses dispositifs de ségrégation ou de domination plus insidieux; les relations entre groupes d'hommes constitués en « races » différentes plus mouvantes et d'emblée plurielles. À quoi il faut ajouter la mémoire encore vive de la deuxième guerre mondiale, l'État français ayant activement collaboré avec l'Allemagne nazie, et de la décolonisation.

(Bessone, M., 2013, p. 9)

Convoquant la mémoire vichyste au même titre que la mémoire coloniale, elle appelait de ce fait à un retour nécessaire sur ce dilemme :

Il faut se donner les moyens de montrer que la race, comme catégorie construite, a fait partie intégrante d'un discours de justification des inégalités sociales qui ont durablement structuré notre société.

(Bessone, M., 2013, p. 19)

Il s'agit pleinement ici de ce que j'ai choisi, pour ma part, d'appeler un double langage des politiques publiques: entre structuration idéale par la reconnaissance des droits et structuration réelle par la violence coloniale et post-coloniale et la « justification des inégalités ». De ce double langage, la mort brutale de Blessing Matthew est un effet. Victime de cette violence discriminante, elle atteste, par sa mort même, de sa constance. Mais, par la volonté de silenciation et le refus judiciaire réitéré infligé à la reconnaissance du droit, son cas atteste en outre du déni imposé à l'émergence de la vérité sur ce type de mort, lié à la pratique, ancestrale et renouvelée, des chasses à l'homme dont elle est le résultat.

BD, maraudeur solidaire à Briançon, décrit de l'intérieur ce vécu de la poursuite persécutive, éprouvé une nuit, alors même qu'il n'était pas en maraude, mais juste en balade dans la montagne :

On est dans des situations de chasse à l'homme. J'étais en montagne comme il y a des gens qui y vont tous les soirs. J'étais en balade. Subitement, des lampes torches s'allument de partout, tu es aveuglé parce que c'est très puissant. Tu vois des formes qui se mettent à bouger, avec des gens qui courent dans l'ombre. J'avais l'impression que j'étais pourchassé. J'ai ressenti la même chose que peuvent ressentir les gens directement concernés: j'avais l'impression que c'était moi qu'on cherchait. Du coup, j'ai eu le réflexe de me cacher dans des zones d'ombre, de fuir, de m'échapper. J'ai eu très peur. Parfois, la peur te paralyse et tu fais n'importe quoi²⁴.

24. Entretien du 30 septembre 2021, Briançon.

Combien de ravisés, ainsi terrorisés, sont morts pour tenter d'échapper à la poursuite, électrocutés (comme Zyed et Bouna en 2005 à Clichy-sous-bois), ou noyés comme Blessing, ou se sont précipités par la fenêtre du énième étage, ou, comme deux autres jeunes migrants de Briançon, se sont jetés de nuit dans le vide de la montagne à l'orée d'un tunnel où ils venaient d'apercevoir les torches de la police. Anne-Claire Defossez et Didier Fassin écrivent ainsi :

L'incorporation de la frontière se caractérise non seulement par les cicatrices laissées par les coups et blessures reçus, mais aussi par la peur qui s'exprime à la vue des forces de l'ordre partout où ils se trouvent et qui persiste bien au-delà de leur éventuelle régularisation.

(Defossez, A.-C. et Fassin, D., 2022, p. 723)

Mais en outre, ils signalent, dans les raisons mêmes de la fuite hors du pays d'origine, autant que la prédation économique et la violence politique de leurs dirigeants, la responsabilité originelle des puissances internationales qui leur refusent l'accueil :

Cette succession, qui donne lieu à une sédimentation de nationalités de plusieurs continents, montre combien la géopolitique mondiale, impliquant souvent des actions militaires des grandes puissances, joue un rôle majeur dans l'exil.

(Defossez, A.-C. et Fassin, D., 2022, p. 727)

Sur ce dernier point, le philosophe Grégoire Chamayou faisait paraître en 2010 le petit livre *Les Chasses à l'homme*, ressaisissant dans une ligne historique continue les différentes modalités de cette pratique, de la chasse antique aux esclaves à la chasse contemporaine aux illégaux. Dans cette scansion sur des millénaires, étaient inclus la chasse aux peaux noires, la chasse aux pauvres, la chasse aux étrangers et la chasse aux illégaux. Blessing, par son histoire et son parcours, combinait ces quatre motifs d'être chassée, c'est-à-dire à la fois traquée, terrorisée et réduite à se cacher pour continuer d'exister. Jusqu'à une mort infamante dans l'angoisse et l'humiliation policière. Mais, précisément, à partir de ce que Michel Foucault appelait « la vie des hommes infâmes » (ceux à qui la reconnaissance sociale est refusée), l'action solidaire produit un retournement significatif contre les fauteurs d'infamie, dont le crime, justement parce qu'il ne peut être assumé et mobilise toutes les forces institutionnelles pour être occulté, devient d'autant plus évident. Cela fait au contraire de Blessing non plus une paria anonyme et oubliée, mais une figure forte et emblématique, mise en lumière par cette évidence.

Chamayou pointe, à travers même les dénis de droit, face à la persistance de ces existences vouées à la fuite, la légitimité de leur exigence et leur reconnaissance de fait :

Bien que réputés ne pas y être légalement, les migrants se trouvent et bel et bien sur le territoire ; ils y résident physiquement et socialement. De sorte que le premier

effet de cette exclusion légale n'est pas de les faire disparaître, mais de suspendre pour eux toute une série de droits.

(Chamayou, G., 2010, p. 198)

CONCLUSION

Dans *Fugitif, où cours-tu ?* le philosophe Dénétem Touam Bona se réfère au motif musical de l'art de la fugue pour penser le marronnage dans les îles des Caraïbes, comme la réalité d'une nouvelle vie sociale commune pour les esclaves fugitifs. Mais il donne aussi pour modèle l'*underground railway*, ce « chemin de fer souterrain », métaphore pour penser les réseaux tissés par les solidaires ayant, au XIXe siècle, organisé la fuite des esclaves des colonies américaines où l'abolition n'était pas encore reconnue, vers le Canada où nombre d'entre eux ont pu s'installer et mener une vie libre. Il écrit :

Parce qu'il suscita un véritable mouvement de migration, l'*underground railway* introduisit dans le contexte des jeunes nations américaines l'épineuse question du statut des minorités ainsi que celle du droit d'asile. Au moment où, en Europe et en France en particulier, il est devenu quasiment impossible d'obtenir un statut de réfugié, ces questions sont toujours d'actualité.

(Touam Bona, D., 2016, p. 108)

Et il appelle à une réactualisation de telles solidarités face au contemporain de la violence des politiques migratoires :

Face à la stigmatisation, à la criminalisation, à la répression croissante des « migrants » et alors que les contrôles et ciblage (administratifs, marketings, policiers, etc.) ne cessent de proliférer, il nous faudrait peut-être réinventer des marronnages, réinventer des « underground railroad », réinventer des « subterfuges » qui fassent fuir une société obsédée par l'étanchéité, l'immunité, la sécurité. Ce qu'il y a de fascinant dans ce mouvement de l'*underground railway*, et qu'il faudrait creuser, c'est la façon dont la vieille figure de l'esclave fugitif et celle, plus récente, du réfugié, s'y combinent étroitement : l'une éclairant l'autre et vice versa.

(Touam Bona, D., 2016, p. 108)

Le double éclairage en miroir offert par ces deux figures – celle de l'esclave fugitif et celle du migrant racisé tentant d'échapper à une traque policière qu'aucun délit ne justifie – semble situer les solidaires actuels de Briançon dans la filiation des acteurs de l'*underground railway*, américains noirs et blancs opposants aux politiques discriminantes de leurs gouvernements, qui, par cette opposition même, ont permis à des milliers d'esclaves, dans les années 1850, d'accéder à la liberté.

La mort de Blessing Matthew, comme celle de tous les exilés ayant succombé et succombant encore à la violence de chasses à l'homme, sur terre ou sur mer, ne

doit alors pas nous apparaître comme une figure de la défaite et du désespoir. Dans des conditions objectivement héroïques, dont atteste sa propre histoire autant que l'ensemble des récits de migration actuels, elle avait réussi à survivre aux réalités brutales des routes de l'émigration clandestine jusqu'à parvenir à franchir la frontière française. À travers le travail accompli par les associatifs de Briançon, en solidarité avec ses compagnons de route et sa famille, elle existe aussi désormais comme une figure emblématique de la résistance aux violences d'État et à leur déni, pour obtenir justice et vérité.

Christiane Vollaire
Philosophe, chercheuse associée au *Centre de Recherche sur le Travail et le Développement* du CNAM,
fellow de l'Institut Convergences Migrations,
membre du programme *Non-lieux de l'exil* (EHESS).
e-mail : crivol@free.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAZIN, B., *Pour une Photographie documentaire critique*, Créaphis, 2017
- BESSONE, M. *Sans distinction de race ?* Vrin, 2013.
- CHAMAYOU, G. *Les Chasses à l'homme*, La Fabrique, 2010.
- Cimade, « Procès en appel des 7 de Briançon : la solidarité et la liberté d'expression menacées », 26 mai 2021.
- DEFOSSEZ, A.-C. et FASSIN, D., « Les avatars de la frontière », in Didier Fassin (dir.), *La Société qui vient*, Seuil, 2022.
- FASSIN, D., *Mort d'un voyageur, Une contre-enquête*, Seuil, 2020
- FOUCAULT, M. « *Il faut défendre la société* », *Cours au Collège de France 1976*, Seuil / Gallimard, 1997.
- LEVI-STRAUSS, C. *Race et histoire* (1952), Gallimard, Folio-essais, 2002.
- Maraudeurs solidaires des clubs FSGT, « Notre frontière tue : Tamimou Derman n'est plus — Récit d'une maraude solidaire », Club de Médiapart, 20 février 2019.
- MARX, K., *Manifeste communiste*, in *Œuvres*, T. I, Gallimard, Pléiade, 1963,
- TOUAM BONA, D. *Fugitif, où cours-tu ?* PUF, 2016.
- VOLLAIRE, C. et BAZIN, B., *Le Milieu de nulle part*, Créaphis, 2012
- VOLLAIRE, C., *Pour une Philosophie de terrain*, Créaphis, 2017
- VOLLAIRE, C. et BAZIN, B., *Un Archipel des solidarités*, Loco, 2020
- VOLLAIRE, C., « Une résistance issue de la réalité territoriale des migrations », *Revue Lignes* n° 67, février 2022

Christiane Vollaire – Mourir des traques policières dans la montagne en France. Un travail associant philosophie de terrain et photographie documentaire critique, à partir de la parole des solidaires à Briançon

Résumé

Blessing Matthew, jeune Nigériane de vingt ans, meurt noyée dans la montagne près de Briançon en 2018, en tentant d'échapper aux traques policières alors qu'elle vient de franchir la frontière française. Les associations solidaires de Briançon, à l'encontre des politiques publiques, vont non seulement lui rendre hommage, mais mener une enquête de long terme sur les circonstances de sa mort, que l'institution policière comme l'institution judiciaire tentent d'occulter. Cette mort tragique d'une exilée met ainsi en évidence les mensonges d'État concernant les violences de la police aux frontières, mais aussi le double langage institutionnel masquant les effets néocoloniaux de pratiques racistes meurtrières sous une rhétorique de la sécurité.

Mots-clés : Politiques migratoires, Racisme, Solidarité, violences policières.

Christiane Vollaire – Dying from Police tracks in the mountains in France. A work combining field philosophy and critical documentary photography, based on the words of activists in Briançon

Abstract

Blessing Matthew, a twenty-year-old Nigerian, drowned in the mountains near Briançon in 2018, while trying to escape police tracks when she had just crossed the French border. The solidarity associations of Briançon, against public policies, will not only pay tribute to her, but carry out a long-term investigation into the circumstances of her death, which the police institution like the judicial institution are trying to hide.

This tragic death of an exile thus highlights the lies of the state concerning the violence of the police at the borders, but also the institutional double talk masking the neocolonial effects of murderous racist practices under a rhetoric of security.

Keywords: Migration policies, Racism, Solidarity, police violence.